

**Publication externe de poste vacant**

**50697731**

**Job Posting Title**

CONSEILLER SCIENTIFIQUE EN CHEF

**Date de début**

16.10.2019

**End Date**

18.11.2019

**Code de référence**

30005574 - 04

**Désignation de la fonction**

CHIEF SCIENCE OFFICER

**Organization**

1. Contexte :

Créée en tant qu'organisation continentale panafricaine unique en son genre, l'Union africaine est chargée de conduire le processus d'intégration rapide et de développement durable de l'Afrique par la promotion de l'unité, de la solidarité, de la cohésion et de la coopération entre les peuples et les États africains, ainsi que par l'établissement d'un nouveau partenariat avec les autres régions du monde. Le Siège de l'Union africaine est établi à Addis-Abeba, la capitale de l'Éthiopie.

Le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) a été officiellement lancé à Addis-Abeba (Éthiopie), le 31 janvier 2017. Le CDC Afrique est la première agence de santé publique continentale en Afrique et aspire à une Afrique plus sûre, plus saine, plus intégrée et plus forte, où les États membres sont capables de répondre efficacement aux épidémies de maladies infectieuses et autres menaces pour la santé publique. La mission de l'agence est de renforcer les capacités des institutions de santé publique d'Afrique à détecter et à répondre rapidement et efficacement aux épidémies et à d'autres problèmes de santé grâce à un réseau intégré de programmes continentaux de préparation, d'intervention, de surveillance, de laboratoire et de recherche.

En vue de la réalisation de sa mission, le CDC Afrique collabore avec les États membres de l'Union africaine, l'OMS et les partenaires travaillant dans les cinq sous-régions géographiques d'Afrique pour renforcer leur capacité dans cinq domaines prioritaires stratégiques : (1) la surveillance de la santé publique et l'information sur les maladies ; (2) la préparation et l'intervention pour les urgences de santé publique ; (3) les systèmes et les réseaux de laboratoire de santé publique ; (4) les systèmes d'information et de technologie pour la santé publique ; et (5) les instituts de recherche en santé publique et les instituts de santé publique. Les principes directeurs qui régissent le CDC Afrique sont, entre autres, le leadership, la gestion, les financements, la main-d'œuvre, les partenariats et l'innovation.

En vue de la réalisation de cet objectif, l'Union africaine entend renforcer sa capacité à s'acquitter de sa mission en procédant, entre autres, au renforcement de sa structure organisationnelle et de son expertise. La Commission de l'Union africaine invite les citoyens de tous les États membres de l'Union à soumettre leurs

candidatures au poste de Conseiller scientifique en chef.

### **Service**

#### **2. Poste**

Intitulé du poste : Conseiller scientifique en chef

Grade : P5

Département : CDC Afrique

Superviseur : Directeur du CDC Afrique

Lieu d'affectation : Addis-Abeba (Éthiopie)

Nombre de postes : 1

### **Projet**

#### **3. Descriptif du poste :**

Le Conseiller scientifique en chef est le principal conseiller scientifique du Directeur en ce qui concerne les politiques, les activités et les opérations relatives à la gestion technique des activités et programmes de l'Agence. Le Conseiller scientifique en chef collabore avec le Directeur et assume pleinement la responsabilité de la planification, du suivi et de l'évaluation des activités scientifiques de l'Agence.

Le Conseiller scientifique en chef est chargé d'établir les cadres et procédures éthiques et techniques sur lesquels reposent les activités scientifiques de l'Agence, de conseiller les autres responsables de l'Agence sur l'intégration de ces cadres et processus dans leurs activités et programmes et de faciliter la formation des fonctionnaires aux protocoles scientifiques établis pour qu'ils s'y conforment.

### **Tâches**

#### **4. Principales fonctions et responsabilités**

Le Conseiller scientifique en chef sera chargé des tâches suivantes :

- a) Mettre à profit ses connaissances et son expertise personnelles en matière de gestion technique de programmes médicaux et scientifiques dans le domaine de la santé publique pour établir des lignes directrices et des politiques générales et pour élaborer des recommandations de base pour des études de recherche et des analyses ;
- b) Mener des consultations sur les résultats de ces programmes et assurer le suivi et l'évaluation des résultats au moyen d'études évaluant l'efficacité des activités de projet à répondre aux besoins de l'Agence ;
- c) Soumettre au Directeur et au Directeur adjoint des recommandations pour régler et/ou combler les manquements et les insuffisances, et formuler d'autres options pour la résolution de problèmes scientifiques et techniques intersectoriels complexes (les recommandations constituent généralement un précédent et affectent les activités de programme internes et externes) ;
- c) Servir comme autorité principale et intégrer les connaissances et l'expérience tirées des programmes et des politiques médicales et scientifiques dans le domaine de la santé publique afin de fournir des orientations sur des questions de politiques et de procédures transversales constituées de strates et d'aspects multiples aux autres composantes de l'Agence et à des partenaires externes ;
- d) Résoudre des problèmes, modifier des procédures, élaborer et interpréter des politiques complexes afin de répondre à de nouvelles conditions et défendre les politiques de santé publique devant les représentants d'autres partenaires de santé publique, y compris des agences gouvernementales et non gouvernementales, l'industrie privée, le monde universitaire et la communauté scientifique ;
- e) Fournir conseil et assistance sur le plan médical et scientifique pour l'élaboration et la mise en œuvre de procédures, de méthodes et de stratégies de partenariat avec d'autres nations et institutions mondiales afin de créer des systèmes de santé qui collectent des informations et apportent une réponse rapide aux menaces sanitaires infectieuses et non infectieuses ;
- f) Superviser la mise en œuvre des travaux de recherche intersectorielle, opérationnelle, translationnelle

et de développement des capacités liés aux résultats et aux produits, et fournir des orientations à cet égard ; Rencontrer le personnel du siège et des Centres collaborateurs régionaux (CCR), ainsi que les partenaires, afin de fournir des exemples, des méthodes, de la formation, des conseils, des orientations ainsi que du soutien scientifique et rédactionnel pour de telles recherches ;

- g) Fournir des avis de spécialistes dans les domaines médical, technique et scientifique au personnel professionnel et technique de l'Agence pour la planification, la réalisation, la mise en œuvre, l'analyse et la publication de projets scientifiques appliqués tels que des projets d'évaluation sur l'impact sur la population, l'amélioration de l'impact sur la population et les meilleures pratiques ainsi que des projets d'évaluation des programmes de santé publique ;
- h) Établir le Comité d'examen institutionnel (CEI) du CDC Afrique, faciliter la formation du personnel aux normes internationales du CEI et veiller à ce que le personnel s'y conforme ;
- i) Faciliter les liens avec d'autres CEI à des fins d'encadrement et de recherche d'informations ;
- j) Fournir des conseils sur la protection du sujet humain et communiquer avec le comité d'examen institutionnel de l'agence et d'autres comités d'examen institutionnel appropriés ;
- k) Identifier et répondre aux problèmes éthiques d'ordre scientifique et programmatique de l'Agence ; Rencontrer le personnel du siège et des bureaux des Centres collaborateurs régionaux (CCR), ainsi que les partenaires externes, afin de comprendre les problèmes éthiques et fournir des cadres et des outils pour les résoudre ;
- l) Développer, coordonner et collaborer au développement et à la mise en œuvre de l'apprentissage à distance et du partage de matériels éducatifs et informatifs sur la santé afin de promouvoir la recherche scientifique et fournir une assistance et des conseils médico-scientifiques à travers les réseaux de santé publique du CDC Afrique ;
- m) Siéger à des comités d'examen, à des groupes d'étude, à des groupes de travail sur la santé publique ou à des groupes comparables et déléguer sa responsabilité d'examen et d'élaboration des politiques, des procédures et des lignes directrices médicales et scientifiques liées à la santé publique dans le cadre de programmes précis ;
- n) Participer à des évaluations de projets et de programmes et veiller à ce que les examens périodiques de l'Agence soient exacts et établis en temps voulu, et examiner l'avancement des projets et des programmes ;
- o) Élaborer des modifications à des activités de projet, et les recommander et/ou les approuver ;
- p) Travailler en étroite collaboration avec la direction du Secrétariat, les chefs de division et les directeurs des CCR pour réorienter le programme lorsque des ajustements ou des modifications des objectifs de l'Agence sont apportés ;
- q) Examiner de façon indépendante des rapports, des articles scientifiques, des notes de service et d'autres documents similaires afin de fournir des recommandations écrites d'ordre scientifique ;
- r) Fournir au Bureau du Directeur des réponses aux demandes de renseignements reçues concernant des questions ou des programmes spécifiques de l'Agence ;
- s) S'acquitter de tout autre tâche qui pourrait lui être confiée.

## **Exigences**

### **1. Qualifications et expérience professionnelle requises**

Le candidat doit être titulaire d'un Master universitaire dans un domaine pertinent, notamment en santé publique, épidémiologie, recherche sur les services de santé, recherche sur les résultats en santé, biostatistique, sciences de l'environnement ou sciences de la décision, avec 12 ans d'expérience pratique acquise progressivement dans la recherche en santé publique et épidémiologie, dont 7 ans en tant que spécialiste ou expert.

**OU**

Il doit être titulaire d'une Licence universitaire dans un domaine pertinent, notamment en santé publique, épidémiologie, recherche sur les services de santé, recherche sur les résultats en santé, biostatistique, sciences de l'environnement ou sciences de la décision, avec 15 ans d'expérience, dont 5 ans à des postes de direction.

- Un diplôme d'études supérieures supplémentaire en médecine, sciences de la santé publique ou dans une autre discipline de la santé et un certificat/diplôme en santé publique sont préférables et seraient un atout.
- Expériences supplémentaires requises :
- a. Une solide expérience dans l'encadrement scientifique et une expertise technique liés à tous les domaines fonctionnels utiles.
  - b. Des connaissances approfondies et une expérience pertinente dans la gestion de l'épidémiologie, des services de santé ou de la recherche sur les résultats au sein d'une agence gouvernementale, d'une institution universitaire ou d'une organisation de recherche dans le domaine de la santé publique ; Une expérience pertinente et utile dans le secteur privé au sein d'un organisme de recherche ou d'une entreprise du secteur des sciences de la vie sera également pris en compte ;
  - c. Une expertise éprouvée dans l'administration scientifique des travaux de recherche en santé publique et/ou sur les résultats cliniques (notamment les études de cas-témoins et de cohortes rétrospectives ou prospectives, les études d'observation, la modélisation et l'analyse clinico-économiques, la méta-analyse), y compris l'interprétation de l'analyse statistique et la communication des résultats de la recherche est une exigence ;
  - t) Auteur de publications de haute qualité en épidémiologie et/ou sur les résultats de recherche revues par des pairs ; Une expérience en formation et encadrement du personnel dans le processus de publication à comité de lecture est hautement souhaitable ;
    - a. Une expérience dans la direction de travaux de recherche sur la santé publique, l'épidémiologie et les résultats dans différentes régions géographiques, en particulier en Afrique, est hautement souhaitable ;
    - b. Une vaste expérience en matière de collaboration avec des partenaires de recherche et de programme et en matière de gestion de tâches multiples et de projets complexes ;
    - c. Une expérience et une capacité avérées à servir et représenter les intérêts organisationnels scientifiques en tant que membre d'un comité de revue scientifique, d'un groupe d'étude, d'un groupe de travail sur la santé publique ou de groupes semblables dans le cadre de la responsabilité qui lui est déléguée pour la revue et l'élaboration de politiques, procédures et lignes directrices scientifiques en matière de santé publique ;
    - d. Une familiarité et une expérience pratique dans la mise en œuvre de recherches et de programmes de santé publique liés aux stratégies One Health.
2. Connaissances et culture générale requises
- Bonne maîtrise des théories, des concepts, des principes, des pratiques, des méthodes et des techniques de l'administration des programmes de santé publique et d'autres aspects du domaine de la santé publique permettant de résoudre des questions et problèmes particulièrement difficiles et critiques qui ne peuvent pas être résolus avec des méthodes traditionnelles ;
  - Bonne maîtrise d'un large éventail de méthodes qualitatives et/ou quantitatives d'évaluation et d'amélioration de l'efficacité de programme ou de l'amélioration des processus et des systèmes complexes de gestion ;
  - Des connaissances et une compréhension approfondies de l'administration scientifique appliquée à l'élaboration de lignes directrices et de politiques en santé publique, aux sciences fondamentales et aux travaux de recherche opérationnelle en santé publique et aux publications connexes à comité de lecture ;
  - Connaissance approfondie des principes, des concepts, des méthodes et des techniques utilisés dans le domaine de la santé publique internationale et nationale afin d'analyser, d'évaluer et de fournir des conseils et orientations d'expert dans la planification, le développement et l'amélioration des travaux de recherche scientifique et de l'exécution des programmes ;
  - Connaissance approfondie des processus de planification stratégique et d'évaluation ;
3. Compétences fonctionnelles et personnelles
- Capacité à gérer des opérations et des équipes complexes ; capacité à faire preuve de leadership efficace et de compétences interpersonnelles en utilisant la pensée stratégique, capacité à diriger et superviser des projets et des équipes, compétences de prise de décision et de valorisation du personnel, y compris des compétences avérées en supervision, création d'équipe, motivation et valorisation des personnes.
  - Capacité à identifier et à quantifier les conditions nécessaires au soutien des initiatives de santé publique ;
  - Capacité à communiquer efficacement (aussi bien oralement qu'à l'écrit) à des publics spécifiques la justification scientifique des travaux de recherche et des programmes, des notes d'orientation, des notes de synthèse, des présentations, des rapports et d'autres exigences ;

- Excellentes compétences et aptitudes en matière d'analyse et de résolution de problèmes ;
- Capacité avérée à collaborer et à diriger efficacement une équipe multiculturelle et multifonctionnelle ;
- Excellente capacité à gérer efficacement les relations diplomatiques, représentatives et interpersonnelles ;
- Très organisé et soucieux du détail ; Aptitude à créer et à exécuter des plans de projet et à adapter les priorités en faisant preuve de créativité, de souplesse et de discernement dans la résolution de situations nouvelles et complexes ;
- Aptitude avérée en matière de compétences informatiques, y compris une maîtrise des logiciels de gestion de bureau et statistiques et les systèmes d'information numériques en ligne.

#### 4. Connaissance des langues

La maîtrise d'au moins une des langues de travail de l'Union africaine (anglais, français, arabe, portugais) est obligatoire. La maîtrise d'une ou plusieurs autres langues de travail serait un atout.

#### 5. Durée du contrat

L'engagement à ce poste se fait sur la base d'un contrat régulier pour une période de 3 ans, dont les 12 premiers mois seront considérés comme une période probatoire. Par la suite, le contrat est renouvelable pour une période de 2 ans, sous réserve de résultats et de réalisations satisfaisants.

#### 6. Égalité de chances

La Commission de l'Union africaine est un employeur qui donne l'égalité de chances aux hommes et aux femmes, et les femmes qualifiées sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures.

#### 7. Les pays les moins représentés

Les candidats des pays les moins représentés suivants sont encouragés à soumettre leurs candidatures : Algérie, Angola, Cap-Vert, Rép. Centrafricaine, Comores, Congo (RDC), Égypte, Guinée Équatoriale, Érythrée, Eswatini, Ghana, Guinée, Libye, Madagascar, Mali, Maroc, Namibie, République arabe sahraouie démocratique (RASD), Sao Tomé-et-Principe, Seychelles, Somalie, Afrique du Sud et Soudan du Sud

#### 8. Rémunération

À titre indicatif, le salaire de base pour ce poste est de 50 746,00 \$ EU (P5 Échelon 1) par an. À ce salaire s'ajoutent d'autres émoluments, tels que l'indemnité de poste (46 % du salaire de base), l'indemnité de logement (26 208,00 \$ EU par an), l'indemnité pour frais d'études (100 % des frais de scolarité et d'autres frais connexes jusqu'à un maximum de 10 000 \$ EU par enfant et par an), pour les fonctionnaires internationaux et de 3 330 \$ EU par enfant et par an, pour les fonctionnaires locaux.

Comment soumettre sa candidature

Les dossiers de candidature, qui doivent parvenir à la Commission au plus tard le 18 Novembre 2019, sont à envoyer à l'adresse du Site de recrutement en ligne de la Commission de l'UA <http://www.aucareers.org>.

1. Joindre un curriculum vitae détaillé et à jour, avec la liste de 3 références qui connaissent bien l'expérience professionnelle du candidat. Veuillez fournir les coordonnées (numéros de téléphone, adresse électronique).
2. Une copie du passeport valide.
3. Copies certifiées conformes des diplômes ou certificats universitaires, le cas échéant (au plus 5 documents au format PDF, et ne dépassant pas 1 Mo).
4. Sachez que seuls seront retenus les dossiers de candidature dûment remplis.
5. Seuls les candidats présélectionnés feront l'objet d'une notification.

Les candidatures déposées font l'objet d'une sélection automatisée selon les critères d'évaluation publiés de l'Avis de vacance de poste et sur la base des informations fournies par les candidats. Concernant les exigences de l'Avis de vacance de poste, les candidats doivent fournir des informations complètes et exactes relatives à leurs qualifications, y compris leur formation, leur expérience professionnelle et leurs connaissances linguistiques. Chaque candidat doit garder à l'esprit que tout dépôt de candidatures incomplètes ou incorrectes peut les rendre irrecevables dans le cadre du poste vacant. Une sélection et une évaluation des candidatures seront effectuées en fonction des informations fournies. Une fois déposées, les candidatures ne peuvent pas être modifiées. Les personnes dont la candidature est retenue pour la sélection feront l'objet d'une procédure de vérification des références afin de s'assurer de l'exactitude des informations fournies dans la candidature.

Direction de l'Administration et de la Gestion des Ressources humaines  
Commission de l'Union africaine

***Type de contrat***

Régulier (Longue durée)

***Taux d'activité***

Temps plein

***Établissement***

Headquarters